Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 037-213700032-20260625-26_119-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AMBOISE**

**Séance du 25 juin 2026**

**Délibération n° 26-119**

**Date de la convocation : le 19 juin 2026**
**Nombre de membres en exercice : 33**
**Nombre de présents : 26**
**Nombre de votants : 33**
**Ayant donné procuration : 7**
**Absents excusés : 7**
**Absents : 0**

*L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq juin, le Conseil Municipal de la Commune d'Amboise, dûment convoqué par le Maire s'est assemblé à la salle des fêtes Francis Poulenc, avenue des Martyrs de la Résistance, à Amboise, sous la présidence de Monsieur Brice RAVIER, Maire d'Amboise.*

**Étaient présents** : M. Brice RAVIER, Mme Myriam SANTACANA, M. Alain DESHAYES, Mme Sandra GUICHARD, M. Lionel CHISSON, Mme Chantal ALEXANDRE, Mme Evelyne LAUNAY, Mme Karine ROUMANEIX, , M. Lionel LEVHA, Mme Régine FAVIA, Mme Sylvie GÉRARD, Mme Isabelle GAUDRON, Mme Marie-France MORCHOISNE, M. Ahmet BOZDAG, Mme Nolwenn VAILLANT, M. Alexis BOSSARD, Mme Natacha DESSON, M. Thomas SORET, Mme Mouna ESSAOUARI, Mme Evelyne LATAPY, M. Jean-François BOURDIN, Mme Astrid CAILLE, M. Joël ASSI-ALLET, Mme Sophie PARISIS, M. Maxime MAINTIER, M. Joffrey POINTLANE.

**Étaient excusés** : M. Jean CORNUAULT donne pouvoir à M. Alain DESHAYES, M. Johnny VERCOUILLIE donne pouvoir à M. Alexis BOSSARD, M. Sylvain GREVEDON donne pouvoir à Mme Myriam SANTACANA, M. Luc FAVIA donne pouvoir à M. Lionel CHISSON, M. Yves AGUITON donne pouvoir à M. Brice RAVIER, M. Philippe LAVILLE donne pouvoir à M. Maxime MAINTIER, Mme Rachel MALNOURY donne pouvoir à Mme Natacha DESSON.

**Secrétaire de Séance** : Mme Chantal ALEXANDRE.

*****

**OBJET : AMBOISE DURABLE**
**Convention de mise à disposition de l'école Paul-Louis Courier d'un terrain avenue Léonard de Vinci**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L2121-29 indiquant que le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune ;
Vu le projet de convention annexé à la présente délibération ;
Vu l'avis de la commission Amboise durable du 02 juin 2026 ;

Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 037-213700032-20260625-26_119-DE

Considérant que, conformément à l'article L. 2221-1 du Code général de la propriété des personnes publiques (CG3P), les personnes publiques gèrent librement leur domaine privé dans le respect des règles qui leur sont applicables ;

Considérant que la commune d'Amboise possède une parcelle située avenue Léonard de Vinci (parcelle AY 0346 d'une superficie de 5886 m²) ;

Considérant que l'école élémentaire Paul-Louis Courier a sollicité la Commune pour la mise à disposition de cette parcelle dans le cadre d'un projet d'aire éducative terrestre, en lien avec l'Office Français de la Biodiversité portant ce dispositif ;

Considérant qu'il est proposé de conclure une convention de mise à disposition avec l'école Paul-Louis Courier, portant sur le terrain susvisé, dans l'état où il se trouve et pour un usage exclusivement pédagogique ;

Considérant que cette convention est conclue à titre précaire et révocable pour une durée de trois ans, renouvelable tacitement ;

**Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :**

- D'approuver les termes de la convention,
- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer la convention référencée ci-dessus.

**POUR : 33** (M. Brice RAVIER, Mme Myriam SANTACANA, M. Alain DESHAYES, Mme Sandra GUICHARD, M. Lionel CHISSON, Mme Chantal ALEXANDRE, M. Jean CORNUAULT, Mme Evelyne LAUNAY, M. Johnny VERCOUILLIE, Mme Karine ROUMANEIX, M. Sylvain GREVEDON, M. Luc FAVIA, M. Lionel LEVHA, M. Yves AGUITON, Mme Régine FAVIA, Mme Sylvie GÉRARD, Mme Isabelle GAUDRON, Mme Marie-France MORCHOISNE, M. Ahmet BOZDAG, Mme Nolwenn VAILLANT, M. Alexis BOSSARD, Mme Natacha DESSON, M. Thomas SORET, Mme Mouna ESSAOUARI, Mme Evelyne LATAPY, M. Philippe LAVILLE, M. Jean-François BOURDIN, Mme Astrid CAILLE, M. Joël ASSI-ALLET, Mme Sophie PARISIS, Mme Rachel MALNOURY, M. Maxime MAINTIER, M. Joffrey POINTLANE)
**CONTRE : 0**
**ABSTENTION : 0**

POUR EXTRAIT CONFORME,

La secrétaire de séance,

Signé électroniquement par : Chantal ALEXANDRE
Date de signature : 10/07/2026
Qualité : Amboise - 5ème Adjoint

Maire d'Amboise
**Brice RAVIER**

Signé électroniquement par : Brice RAVIER
Date de signature : 17/07/2026
Qualité : Amboise - Maire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (238 rue de la Bretonnerie- 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : https://citoyens.telerecours.fr